

## La Lettre de l'A.F.A. N° 23

Décembre 2015

**Une adaptation de l'AFA  
avec un accompagnement renforcé des candidats  
pour les aider à réfléchir à la solidité de leur projet**



L'enfance a été de tous temps pour moi une préoccupation majeure. Depuis mes études qui m'avaient permis d'aborder la psychologie de l'enfant, je n'ai cessé d'être intéressée par la recherche des moyens susceptibles d'apporter à un enfant les conditions d'un développement affectif et psychologique harmonieux et la satisfaction de son besoin d'être aimé et protégé.

L'adoption me semble une réponse évidente pour la constitution du lien d'attachement, si essentiel à tout enfant. Cette filiation, je l'ai rencontrée à différents moments de ma carrière. D'abord, lorsque jeune inspectrice des affaires sanitaires et sociales, j'ai été chargée de gérer le service de l'enfance des Yvelines ; puis, lors de ma mobilité d'administrateur civil, lorsque j'étais directrice de la solidarité au conseil général de l'Yonne ; ensuite, lorsque j'ai été nommée sous-directrice des âges de la vie au ministère des affaires sociales ; enfin, lors de missions assurées en qualité d'inspectrice générale à l'inspection générale des affaires sociales.

J'ai pu constater l'énergie nécessaire aux candidats à l'adoption pour mener à bien leur projet. Mais l'adoption suppose l'abandon préalable d'un enfant et la trace parfois indélébile que celui-ci laisse dans son psychisme. L'adoption, c'est une acceptation de l'enfant tel qu'il est, avec ses propres besoins. Elle nécessite un accompagnement spécifique et, si j'ai accepté la présidence de l'AFA, c'est parce que je suis convaincue que l'agence, opérateur public de l'adoption internationale, assure cet accompagnement de qualité.

L'adoption internationale a profondément évolué ces dix dernières années car moins d'enfants sont à proposer, l'adoption dans les pays d'où ils sont originaires étant privilégiée. Les enfants présentés sont des enfants déjà très âgés ou bien qui souffrent de problèmes de santé ou de handicap et parfois cumulent les deux caractéristiques. Les chiffres sont là : entre 2013 et 2014, c'est une nouvelle baisse du nombre d'enfants adoptés que l'on constate en France avec seulement 1069 adoptions internationales, soit une baisse de 21%. La part de l'AFA dans ces adoptions reste de 22,36%. L'AFA est parvenue, en effet, en 2014 à mieux résister à ce phénomène de baisse globale. Mais le changement de profil des enfants a nécessité une adaptation de l'agence avec un accompagnement renforcé des candidats pour les aider à réfléchir à la solidité de leur projet et éventuellement les amener à le redéfinir, puis les accompagner dans l'attente d'un enfant et assurer un suivi après l'adoption, puisque la plupart des pays deviennent particulièrement exigeants sur la qualité et la durée de ce suivi.

### Sommaire

- *Editorial*
- *Les instances de l'AFA :* p. 2
- *Adoption : le choix des nations* p. 2
- *L'AFA en bref* p. 5
- *Un poste dédié à l'après-adoption* p. 5
- *Le Hosting Program philippin* p. 5
- *L'AFA & République dominicaine* p. 6
- *Séminaire d'automne AFA* p. 6
- *Nos enfants du bout du monde* p. 8

La force de l'AFA réside dans la mise en place de cet accompagnement médical et psychologique des familles, que ce soit au moyen de formations collectives en direction des adoptants, « formations parcours », « formation pays » ou au moyen d'un accompagnement individuel des familles.

Je suis convaincue que l'AFA saura continuer à s'adapter à l'évolution des besoins des enfants et des familles dans un environnement économique difficile avec des moyens financiers contraints. Qu'il me soit permis de remercier la directrice de l'agence et l'ensemble du personnel pour le sérieux et la qualité du travail accompli.

**Joëlle VOISIN**

Présidente du Conseil d'administration de l'AFA

L'enfant au cœur  
de nos priorités.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFA

Suite aux élections départementales de mars dernier, l'Assemblée des Départements de France (ADF) a désigné de nouveaux représentants. Dans le cadre du renouvellement des instances de l'Agence Française de l'Adoption, groupement d'intérêt public (GIP), un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration ont vu le jour.

Le Conseil d'Administration est composé désormais, outre les représentants des tutelles, des administrateurs suivants :

### Présidente :

**Joëlle VOISIN**, (personnalité qualifiée, désignée par arrêté)

### Vice-Présidentes :

**Bérengère POLETTI**, Vice-présidente - Conseil départemental des Ardennes

**Catherine BOSSIS**, Vice-présidente - Conseil départemental de l'Aude

### Sur proposition de l'Assemblée des Départements de France, sont administrateurs :

**Michèle BERTHY**, Vice-présidente - Conseil départemental du Val d'Oise

**Solange BERLIER**, Vice-présidente - Conseil départemental de la Loire

**Marcel ROGEMONT**, Conseiller départemental d'Ile-et-Vilaine

**Kim ANCEAUX**, Vice-présidente - Conseil départemental de la Marne

**Martine OUAKNINE**, Conseillère départementale - Conseil départemental des Alpes Maritimes

**Nathalie KERRIEN**, Conseillère départementale - Conseil départemental du Loiret

**Christine GONZATO-ROQUES**, Vice-présidente - Conseil départemental du Lot-et-Garonne

**Emmanuel AJON**, Vice-présidente - Conseil départemental de la Gironde

### Personnalité qualifiée, désignée également par arrêté :

**Adeline GOUTTENOIRE**, Universitaire

*Le mandat des membres du Conseil d'Administration est de trois ans, renouvelable.*

## Adoption : le choix des nations

*Diffusé sur ARTE,  
le mardi 27 octobre 2015  
(87 min)*

Face à la pénurie d'enfants, les pays pauvres dictent désormais leurs conditions à leurs partenaires occidentaux. Au fil d'une remarquable enquête, Anne Georget dévoile la dimension géopolitique de l'adoption internationale et montre à quel point elle devient difficile.

L'adoption internationale en dit long sur les relations, alliances et tensions entre pays. Enjeu majeur, elle participe au jeu diplomatique au même titre que l'économie, la culture ou la coopération.



Haïti

La manière dont un pays traite ses enfants peut ternir son image sur la scène internationale. La Corée du Nord a ainsi accusé son voisin du Sud de vendre les siens et la Chine a jugé embarrassant que les États-Unis adoptent autant de "ses filles". L'enjeu semble d'autant plus crucial qu'aujourd'hui, le nombre d'adoptions internationales baisse et que les délais s'allongent interminablement. À la suite d'abus dans les années 1980, nombre de pays d'origine ne laissent plus partir les enfants dans n'importe quelles conditions, en accord avec la convention de La Haye, conclue en 1993 et signée par près de cent nations. Celle-ci invoque "l'intérêt supérieur" de l'enfant, ce qui suppose d'obtenir le consentement des parents biologiques. De plus, l'adoption nationale se développe dans les pays émergents comme le Brésil ou l'Inde. Il ne reste ensuite pour les couples étrangers que les enfants dont leurs compatriotes n'ont pas voulu : fratrie, handicapés ou âgés de plus de 7 ans... Les pays d'origine mènent désormais le jeu, demandant de plus en plus de garanties, qui vont du niveau de revenus aux langues parlées en passant par la situation maritale et l'aptitude

L'enfant au cœur  
de nos priorités.

à coiffer des cheveux crépus.

### Course d'obstacles

À travers une enquête rigoureuse menée dans différents pays (France, Italie, États-Unis, Burkina Faso, Haïti, etc.), Anne Georget livre un édifiant panorama de l'adoption internationale. Elle a suivi de près le travail des principaux acteurs de ce jeu serré, filmant de nombreuses réunions, les échanges avec les familles, confrontées à des choix cornéliens et à une course d'obstacles, rendant palpables les tractations et rivalités entre pays.



Béatrice BIONDI, Directrice générale de l'AFA, au Burkina Faso

Elle dévoile le travail chaleureux d'accompagnement des parents, mené d'une part par les conseillers de l'Agence française de l'adoption, côté pays d'accueil, d'autre part, de l'équipe d'un orphelinat haïtien, côté pays d'origine. Sans éluder la dimension sordide de son sujet – une compétition impitoyable où le degré de handicap des orphelins, mais aussi l'orientation sexuelle ou le tour de taille des futurs parents peuvent entrer en jeu –, le film laisse aussi place à l'émotion, notamment lorsque l'appariement (le moment où l'enfant trouve une famille) se produit enfin ou que des mamans haïtiennes mesurent ce que signifie "adoption plénière". Au fil du documentaire et des infographies, le déclin de l'adoption internationale apparaît néanmoins comme irréversible.

Réalisatrice: **Anne Georget**

Producteurs : ARTE France, Quark Productions

<http://www.arte.tv/guide/fr/050158-000/adoption-le-choix-des-nations>

## 6 ans, 3 mois et 21 jours..

C'est le temps que l'on a dû attendre avant d'adopter, à partir du moment où l'on a obtenu l'agrément du Conseil général du Var. Nous étions loin de nous attendre à cela lorsque nous avons commencé notre démarche d'adoption.

À l'époque, mon épouse et moi, professeurs tous les deux, voulions absolument fonder une famille. Après plusieurs essais et analyses, nous avons choisi la voie de la fécondation in vitro, sans succès.



Après une longue réflexion qui avait déjà commencé en amont du processus de FIV, nous nous sommes rendus à l'évidence : pourquoi ne pas plutôt essayer de donner notre amour à des enfants adoptés, plutôt que de vouloir en avoir à tout prix de manière médicalisée ? Attirés naturellement par l'Amérique latine de par notre culture personnelle (mon épouse est parfaitement bilingue en espagnol), notre premier choix s'est porté naturellement sur la Colombie.

Nous avons donc constitué un dossier en France dans le cadre du Conseil Général du Var et sous l'égide de l'Agence Française de l'Adoption. Dès le départ, il était extrêmement complet. Nous avons rapidement été accrédités par l'ICBF, l'Institut du bien-être familial à Bogota qui supervise les adoptions des couples adoptants étrangers en Colombie.

Après plusieurs années d'attente infructueuse, notre avocate a transmis notre dossier à une Institution privée, dont nous avons dû régler une petite partie des frais, ce qui est tout à fait normal dans ce genre de processus. La chance nous a souri : le Directeur Général de l'Institution, M. Carlos MARULANDA, était un amoureux de la France et rêvait de confier des enfants à un couple de professeurs – profession extrêmement respectée en Colombie, et notamment des jumelles de 3 ans. Un homme adorable, et surtout très attaché à la parole donnée, d'une grande humanité.



Une fois arrivés en Colombie à Bogota, les filles nous ont été confiées le 18 septembre 2012, et nous aurions dû avoir le jugement vers 12 octobre 2012, délais tout à fait normal d'attente au regard de la préparation extrêmement rigoureuse du dossier. En attendant le jugement, nous avons appris que la justice colombienne se mettait en grève. Nous étions coincés, avec 120 familles étrangères, dont 11 françaises.

Nous nous sommes rendus à l'Ambassade de France à Bogota où nous avons été reçus et soutenus par le Consul de France, conscient de notre situation mais impuissant face à une grève générale de tout le système judiciaire colombien, aux côtés de notre avocate et d'amis colombiens. Le soutien de certains Colombiens a été magnifique comme de l'AFA à Paris en la personne de Mme Florence MARFAING, responsable du pôle Amérique à cette date, et donc extrêmement au point sur la situation de l'adoption à Bogota.

La situation n'avancant pas, et la grève durant, nous nous sommes rendus un matin dans le centre-ville de Bogota, où nous nous sommes retrouvés au milieu de 500 grévistes en colère devant le palais de justice. Mon épouse a approché un des porte-parole, qui a compris notre situation et voulait nous aider, mais une autre femme nous a bloqué l'entrée. Plusieurs jours après, notre avocate, Elizabeth INSIGNARES, nous a téléphoné le mercredi 14 novembre 2012 à 7 heures du matin, nous disant qu'elle passait nous chercher à 8 heures. Elle nous a emmenés au palais de justice, où nous avons été reçus par un très haut fonctionnaire du Ministre de la Justice, avec plusieurs autres couples et avocates spécialisées dans l'adoption internationale afin de faire prendre conscience à l'Etat colombien de l'urgence de la situation des familles adoptantes étrangères coincées sur le sol colombien. Il souhaitait recueillir nos témoignages, ainsi que ceux d'avocats, pour faire évoluer positivement la situation. Le lendemain, ce très haut fonctionnaire a demandé à tous les juges de signer les demandes pour les adoptions afin de faire respecter les engagements de l'Etat colombien, si les dossiers étaient en règle.



En sortant du palais de justice, nous sommes tombés sur la télévision colombienne. Mon épouse a témoigné en espagnol. Pendant ce temps-là, la juge qui était chargée de notre dossier regardait la télé. Elle y a reconnu les petites filles, et a signé notre demande quelques jours après. Le 23 novembre 2012, le jugement était rendu, l'adoption plénière signée, tout était définitif.

Depuis trois ans, nous vivons avec des jumelles magnifiques, en parfaite santé, intellectuellement précoces, avec un QI qui dépasse 140. Elles font de la

danse, de la natation, et sont entrées en CP avec un niveau de CE1. Une caractéristique commune à tous les enfants adoptés qui dévorent la vie à pleines dents.

Nous avons eu une succession de chances incroyables et notre vie a changé, rien n'arrive par hasard. Néanmoins, pour devenir parent dans le cadre d'une adoption internationale, il faut être très solide. Le parcours est long et très dur. Pour ma part, je n'ai pas dormi pendant trois mois. Il faut se dire l'histoire que l'on vivra sera comme dans le très beau film de Bertrand Tavernier, « Holy Lola ». Mais en sûrement pire. Les enfants adoptés ont besoin d'amour, de tendresse, d'affection et que l'on soit disponibles à 100% pour eux.

Si l'on fait le choix de les éduquer, il faut pouvoir se rendre très disponible et à l'écoute. Par ailleurs, il est très important d'adopter un enfant provenant d'un pays dont on parle la langue, et avec lequel on a une affinité culturelle et sentimentale. C'est indispensable pour créer un lien affectif avec eux. Avoir confiance dans le personnel dévoué de l'Agence Française de l'Adoption et chez les officiels colombiens. Autre règle qu'un ami et responsable du Conseil Général nous a confié : toujours répondre à une question posée par l'enfant adopté.

« Maman, je t'aime pour la vie et à l'infini », « papa, je t'aime mon papa » « Maman, je ne te quitterai plus de toute ma vie », « maman et papa, je suis heureuse, j'adore ma famille ». Lorsque vous entendez ces paroles, le cœur se serre, c'est le plus beau cadeau que l'on pouvait imaginer.



Témoignage publié dans : *Le Plus de l'Obs* lors de la diffusion du documentaire d'Anne Georget



## L'AFA en bref...

### Création d'un poste dédié à l'après-adoption..



**Salomé KAMIONER**  
coordinatrice des suivis  
post adoption

L'Agence a créé un nouveau poste au sein du service international, dédié à la période post-adoption. Cette création de poste intervient dans un contexte où les problématiques liées au suivi post adoption font l'objet d'une attention accrue par les pays d'origine des enfants.

Ainsi, la coordinatrice des suivis post adoption a pris ses fonctions le 1er février 2015. Elle a vocation à devenir un nouvel interlocuteur des Départements, notamment pour les questions survenant après l'adoption. Elle est principalement chargée de coordonner la gestion des suivis post-adoption et de s'assurer de la conformité des démarches et procédures effectuées par l'Agence avec les exigences des pays d'origine. Elle participe activement à la sensibilisation des familles et des acteurs de l'adoption, sur l'importance du suivi.

Dans un contexte évolutif et contraignant, soucieuse de la bonne intégration des enfants dans leur nouvelle famille, l'Agence entend adapter son fonctionnement aux problématiques connexes à cette période. C'est pourquoi la coordinatrice intervient également en appui du service international et des familles pour les démarches juridiques et administratives après l'arrivée de l'enfant en France, l'accès aux informations des dossiers d'enfants, ainsi que pour les questions relatives aux situations préoccupantes et aux échecs à l'adoption.

### L'AFA s'intéresse au *Hosting Program For Filipinos Children*

Lors de la mission Philippines, réalisée en septembre 2015 par **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale de l'AFA, et **Aliocha NGUYEN**, rédacteur pôle Asie, **Mme ABEJO**, directrice de l'autorité centrale philippine (ICAB), avait abordé de nouvelles pistes de réflexion pour adopter des enfants philippins. Parmi celles-ci, l'Intercountry Adoption Board (ICAB) a présenté le *Hosting Program for Filipinos children*, programme d'échange que l'Agence Française de l'Adoption souhaiterait mettre en place en bonne coordination avec les départements qui y sont favorables.

L'objectif de ce programme est de sensibiliser les familles à l'adoption d'enfants de 7 à 15 ans en bonne santé. Il consiste en l'accueil de ces enfants au sein de leur foyer pour une durée de 3 à 4 semaines. A l'issue du séjour, si les candidats et les enfants en émettent le souhait, une adoption peut être envisagée dans des délais assez rapides. Ainsi, après le recueil de l'avis de l'enfant et la validation de l'apparentement aux Philippines, la procédure peut être lancée.

Pour mémoire, ce projet est mis en place depuis 2003 par les Philippines. Entre 2010 et 2014, 114 enfants ont ainsi pu trouver une famille par la voie de ce programme d'adoption internationale. Les rencontres se sont traduites par des adoptions dans 75% des cas.

Les enfants n'ayant pas été adoptés repartent « en vacances » les sessions suivantes dans d'autres familles. Beaucoup d'entre eux trouvent ainsi des parents adoptifs. L'ICAB continue par ailleurs de recevoir de la part des familles concernées de nombreuses nouvelles sur la bonne intégration des enfants.

L'enfant au cœur  
de nos priorités.

## L'AFA accréditée en République Dominicaine

L'Agence Française de l'Adoption a obtenu son accréditation en République Dominicaine le 30 septembre 2015.

Les familles souhaitant s'orienter vers ce pays peuvent consulter la fiche pays « Adopter en République Dominicaine » pour obtenir de plus amples informations sur les conditions d'adoption dans ce pays et la procédure. En tout état de cause, **un appel à candidatures sera mis en place prochainement en coordination avec les autorités locales.**

L'Agence Française de l'Adoption attire l'attention des candidats sur le fait que le nombre d'adoptions envisagées dans ce pays restera très limité. En effet, le nombre d'adoptions nationales est nettement supérieur au nombre d'adoptions internationales.

De plus, le séjour des parents adoptifs sur place est particulièrement long (environ 6 mois) et obligatoire. Les couples souhaitant s'orienter vers la République Dominicaine doivent donc impérativement pouvoir se libérer de leurs contraintes professionnelles pendant au moins 6 mois. Aucune dérogation à ces délais n'est possible.

Les couples dominicains, franco-dominicains ou ayant un projet d'adoption intrafamiliale peuvent d'ores et déjà adresser au **pôle Caraïbes** un pré-dossier composé de la fiche de renseignements, l'agrément, la notice et les évaluations sociales et psychologiques. Pour les adoptions intrafamiliales, il convient d'ajouter toutes les pièces attestant du lien de filiation avec l'enfant.

Agence Française de l'Adoption - **Pôle CARAIBES** - 19, bd Henri IV - 75004 PARIS



## Séminaire d'automne des correspondants AFA

L'Agence française de l'adoption (AFA) a réuni, en octobre, ses correspondants départementaux et ses correspondants à l'étranger, autour de ses partenaires étrangers venus de Roumanie et d'Albanie, dans le cadre d'un séminaire de travail à l'institut le Val Mandé (Val-de-Marne).

Pour ce séminaire d'automne, il a été proposé de réfléchir plus largement autour du **parcours et du vécu de l'enfant adopté**. Parmi les temps forts du séminaire :

### L'intervention du Dr Frédéric SORGE

Pédiatre et responsable des « consultations adoption » au Groupe Hospitalier Necker-Enfants-malades à Paris, le Dr Frédéric SORGE est intervenu sur le thème : « *Le travail des « consultations adoption » avant la prise de décision de l'adoption puis après l'arrivée de l'enfant, en tenant compte de son parcours et de son vécu* ».

Il a redit le changement radical du profil des enfants adoptés à l'international, observé ces dernières années, évolution marquée vers une plus grande fréquence des pathologies et/ou des handicaps chez ces enfants.



Le Dr Frédéric SORGE aux côtés du  
Dr Gérard GARNIER, médecin de l'AFA

Aussi, le Dr Sorge préconise que les enfants adoptés à l'étranger soient orientés dans le mois qui suit leur arrivée en France vers une consultation de pédiatrie spécialisée en adoption (les anciennes COCA). La liste de ces consultations est disponible sur le site internet de l'AFA.

Ces enfants pourront y bénéficier d'un bilan clinique général ainsi que d'un bilan biologique de dépistage. En concertation avec les médecins traitants de proximité et la famille, le médecin de la consultation adoption proposera, en fonction de chaque situation, un projet de soin et d'accompagnement adapté.

Le Dr Sorge a rappelé que le contenu du dossier médical des enfants retraçant leurs antécédents de santé est très disparate en fonction du pays d'origine. Ce dossier permet cependant de connaître et d'identifier les facteurs de risque auxquels les enfants ont pu être exposés. Il faut que les parents qui ont un projet d'adoption internationale soient informés de cette incertitude.



L'enfant au cœur  
de nos priorités.

### L'intervention du Dr Pierre LEVY SOUSSAN

Le Dr Levy Soussan, psychiatre, est intervenu sur la problématique : « **Comment travailler sur les situations préoccupantes, afin de prévenir les échecs de l'adoption.** »

Depuis plus de quinze ans, en tant que directeur de l'équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'adoption et la filiation (COFI), il travaille autour de la question : comment se construit une filiation ? La COFI a ainsi naturellement par la suite porté son intérêt sur les facteurs de risques et sur les échecs d'adoption.

Si l'intervention du Dr SORGE a permis de lister les problèmes somatiques des enfants adoptables aujourd'hui, il importe de repérer les difficultés d'un autre ordre : repérer la possible dysparentalité.



Pierre LEVY SOUSSAN  
devant les correspondants AFA

Pour le Dr Levy Soussan, il y a quatre facteurs de risques à repérer, qui seront chacun à mettre en lien avec « le vécu relationnel », dernier point de son exposé :

1. Le contexte social, politique, culturel de l'adoption : les LOIS de l'adoption.
2. L'histoire pré-adoptive des candidats : travail cadre de l'agrément.
3. L'histoire pré-adoptive de l'enfant
4. Le matching ou apparentement
5. Le vécu relationnel, avec ses deux périodes : la lune de miel et la lune de fiel

### La projection du film « L'ENFANT DU DIABLE ».

C'est le titre du film documentaire que **Marion LE ROY DAGEN**, une française adoptée en Roumanie sous la période Ceausescu, a tourné, en 2014, en collaboration avec la photo-journaliste Elisabeth Blanchet et la réalisatrice Ursula Wernly Fergui - Kanari Films.

**La thématique de ce documentaire :** Que sont devenus les enfants nés en Roumanie et adoptés à l'international ? Sous la dictature Ceausescu, près de 30 000 enfants roumains ont été adoptés dans 7 pays principaux : États-Unis, Espagne, Italie, Suisse, Israël, Canada et la France. Aujourd'hui ces enfants, devenus adultes, sont en quête de réponses sur leurs origines.

Malgré la variété des acteurs spécialisés dans le domaine de l'adoption (associations, conseils départementaux, ministère des affaires étrangères, organismes d'accompagnement à l'adoption etc.), l'organisation de l'adoption, notamment internationale, ne permet pas de répondre aux questions que se posent les adoptés sur leur origine. La post-adoption et la quête des origines, qui se traduit souvent par la quête d'identité, restent des sujets complexes, mal connus, voire tabous dans les familles françaises.

<https://www.youtube.com/watch?v=8mkRn-cGHau> - <http://orphelinsderoumanie.org/marion-lenfant-du-diable>



Les autorités roumaines et Béatrice BIONDI entourées de 3 des enfants adoptés en Roumanie dans les années 80

## Naissance de l'AFOR, l'Association Française Orphelins de Roumanie

**Des adoptés adultes s'investissent pour rompre l'isolement des anciens orphelins.**

**C'est le 20 novembre 2015, journée internationale des droits de l'enfant, qu'a choisi la nouvelle Association Française Orphelins de Roumanie (A.F.O.R.) pour inaugurer son site internet et annoncer sa création.**

**>> Se mobiliser pour accompagner**

Marion et Laura, toutes deux nées en Roumanie et adoptées par des familles françaises, ont créé en septembre 2015 l'Association Française Orphelins de Roumanie (A.F.O.R.) dont l'un des objectifs est d'accompagner les personnes adoptées dans la quête de leurs origines : de la phase de questionnement, découverte du pays et rencontre des familles biologiques, jusqu'au soutien post-rencontre. Sollicitées par plus de 80 adoptés depuis mars 2014 suite à la création d'un blog<sup>2</sup>, elles ont fait le constat d'une forte demande, émanant d'un public jeune et souvent en souffrance.

Cet accompagnement souhaiterait s'adresser non seulement aux adoptés et aux orphelins, mais plus largement aux familles adoptantes et biologiques, qui peuvent à leur tour se sentir « orphelines ».

Site : [www.orphelinsderoumanie.org](http://www.orphelinsderoumanie.org)



L'enfant au cœur de nos priorités.

*Nos enfants du bout du monde*

*Je m'appelle* **BLOAVEZH MAT**  
*Maellys Gloria,*  
*je suis née le 5 avril 2006*  
*en Bulgarie*  
*et je suis arrivée*  
*à la maison*  
*en décembre 2014!*

*Emma, Maellys et Marie-Andrée Rolland*



*Liza, Alejandro et Dana*

Avec cette photo et le sourire de « toda la familia », nous envoyons à l'AFA tous nos remerciements pour nous avoir permis d'aboutir en Colombie en adoptant Liza, Alejandro et Dana. Les enfants sont joyeux, espiègles, et notre vie de famille est remplie de petits bonheurs de tous les jours. Muchissimas gracias.

**Famille d'AIGLEPIERRE**

après 5 ans d'attente enfin ensemble!

**Violetka Clara Maria** née le 6 janvier 2010 à Sofia  
 est arrivée dans la famille le 17 juillet 2015

*Lidwien van Dixhoorn*

Vili, une fleur unique au monde

happy happy happy